

RAPPORTS COMMANDES



Une gestion opérationnelle de projet

Le rapport commandé est un sujet d'étude opérationnel proposé par une administration de l'Etat, un établissement public ou une collectivité territoriale. Il répond à un besoin ou à une préoccupation qui nécessite une étude, un audit, un bilan d'une procédure, d'une politique, d'une organisation, ... Ce sujet est confié à un groupe de 5 à 6 élèves-attachés aux parcours variés et pluridisciplinaires. Le groupe préconise des solutions opérationnelles adaptées au contexte de la mission et rédige un rapport collectif qu'il soutiendra devant le jury.

Vous souhaitez proposer un sujet de rapport ?

Quel sujet peut-on proposer ?

Tous les sujets peuvent être proposés dans la mesure où ils répondent à un besoin ou à une préoccupation de l'administration et qu'ils nécessitent une étude, un audit, un bilan d'une procédure, d'une politique, d'une organisation, etc. Le sujet doit être pratique, bien cerné, pour permettre aux élèves de proposer des solutions opérationnelles et réalisables.

Quel est l'intérêt pour l'administration ?

Grâce à ce dispositif, les administrations peuvent mettre à l'étude des problématiques que la charge quotidienne de travail ne leur permet pas de traiter. Elles peuvent ainsi bénéficier d'un regard neuf et extérieur, se voir proposer des solutions opérationnelles et adaptées. Elles contribuent également à la formation des futurs cadres qui rejoindront leurs services à l'issue de leur formation.

Comment proposer un sujet ?

La collecte des sujets s'effectue un fois par an. Pour proposer un sujet d'étude, vous pouvez renseigner la fiche de proposition (téléchargeable sur notre site) ou prendre contact avec les services de la Direction des études et des stages (DES) aux numéros ci-dessous.

Quelle est l'organisation à prévoir ?

Les sujets proposés par les administrations sont étudiés et validés par le jury. Les administrations concernées sont informées de la validation de leur sujet mi-septembre puis sont conviées à une première rencontre à l'Institut avec le groupe d'élèves chargé de la réalisation de leur projet, début novembre. Pour chaque sujet, la DES souhaite que soient nommées une personne responsable du projet qui fixe le cadre général de la mission et une personne ressource qui travaille en relation plus directe avec le groupe d'élèves et leur facilite les prises de contacts et la réalisation de la mission.

L'administration commanditaire doit veiller à ce que cette personne ressource soit suffisamment disponible pour assurer le contact avec les élèves et permettre la validation de leurs travaux au fur et à mesure du déroulement de la mission. Mais cette disponibilité est limitée puisque les élèves (à la différence d'un stage) ne sont pas, en permanence, à la disposition (ni à la charge) de l'administration commanditaire.

La période de travail des élèves est de deux mois et demi environ. Durant cette période, le travail sur le rapport collectif n'est pas leur seule obligation.

Afin de faciliter les prises de rendez-vous, tous les jeudis après-midi seront libérés au cours de cette période pour les élèves.

Calendrier 2026-2027

5 novembre 2026 : première rencontre à l'Institut entre les « personnes ressources » et les élèves qui auront été répartis par tirage au sort dans chaque thème.

18 janvier 2027 : remise du rapport à l'Institut et à l'administration commanditaire.

10, 11, 12 février 2027 : soutenance du rapport commandé devant le jury de scolarité.

Contacts

Virginie SEON - Directrice des études et des stages
06 45 06 69 94 - virginie.seon@ira-lyon.gouv.fr

Caroline LACAN - Responsable du jury et des épreuves
04 72 82 17 07 - caroline.lacan@ira-lyon.gouv.fr